

G-10

Les propositions subordonnées infinitives et participiales

Fiche de révision brevet –2010/2011

Référence manuel : p336-337

La proposition subordonnée infinitive :

Les subordonnées infinitives ont pour noyau verbal un infinitif dont le « sujet » exprimé est différent de celui du verbe dont elles dépendent. Elles sont toujours COD de ce verbe (entendre, voir, laisser...)

Exemple :

- J'entends le bébé pleurer.
- J'entends pleurer le bébé.
- Je l'entends pleurer.

La proposition subordonnée participiale :

Les subordonnées participiales ont pour noyau verbal un participe dont le « sujet » exprimé est différent de celui du verbe dont elles dépendent. Elles sont toujours compléments circonstanciels.

Exemple :

- La nuit tombée, j'entends les loups hurler. = Quand la nuit est tombée... : CCT
- Les années passant, il est devenu plus sage.

Infinitive :

- Toujours COD du verbe
- Le sujet du verbe à l'infinitif doit être différent du sujet de la principale

Participiale :

- Toujours complément circonstanciel
- Le sujet du participe doit être différent de celui de la principale.